

il dissipa follement sa dot et disparut laissant sa femme retourner dans sa famille.

Murray ayant pris les armes contre sa sœur (1565), Bothwell fut rappelé en Ecosse, où, investi par la reine d'un grand commandement, il ne tarda pas à subjuguer ses ennemis. Nommé, en récompense de ses services, gouverneur du château de Dunbar, dans le voisinage duquel il possédait des domaines patrimoniaux considérables, il épousa, le 22 février 1566, sans se soucier du mariage qu'il avait déjà contracté en Norvège, mariage inconnu en Ecosse, Jane Gordon, sœur du comte d'Huntly; puis, sous les auspices de Marie, une sorte de réconciliation eut lieu entre lui et Murray.

Dans le courant de la même année (9 mars 1566) et au commencement de l'année suivante (9 février 1567), un double assassinat, celui de David Riccio et celui de Darnley, vint donner un nouvel aliment à la haine farouche des ennemis de la reine d'Ecosse. Implicite de complicité dans le second, Bothwell, accompagné d'une troupe nombreuse, se présenta devant le tribunal institué pour le juger et fut absous. Peu de temps après (24 avril), ayant enlevé de force Marie Stuart, il la conduisit au château de Dunbar, et son divorce avec Jane Gordon ayant été prononcé, il l'épousa solennellement à Edimbourg le 15 mai. Dès ce moment, la perte de Marie Stuart fut résolue; en effet, le 24 juillet, l'infortunée reine, incarcérée dans le château de Lochleven, signait, contrainte par ses implacables ennemis, son acte d'abdication; l'échafaud devait terminer, vingt ans plus tard, sa lugubre existence.

Quant à Bothwell, il se retira d'abord librement au château de Dunbar. Mais, bientôt, la tempête se déchaîna contre lui. Déclaré par les lords écossais déchu de son rang, titres et dignités, il vit, en outre, sa tête mise à prix. Il se réfugia alors aux îles Orcades et Shetland, dont il avait été créé duc héréditaire peu avant son mariage avec la reine. Une escadre, envoyée d'Ecosse à sa poursuite, le força de les abandonner. Il prit la mer avec deux vaisseaux et se dirigea vers le Danemark; mais, capturé par un bâtiment de guerre danois, dont le capitaine Christian Aalborg ne voulut voir en lui, malgré toutes ses assurances, qu'un dangereux pirate, il fut amené à Bergen. Là il retrouva Anna Benkestok, qui lui intenta un procès en bigamie. Il lui céda, pour qu'elle retirât sa plainte, le plus petit de ses vaisseaux, y compris la cargaison, et lui promit une rente viagère de 100 d'or, que naturellement elle ne toucha jamais. Puis le gouverneur Erik Rosenkrantz le fit comparaître devant une commission de vingt-trois membres. Bothwell répondit aux questions qu'elle lui posa avec une certaine hauteur. Chose singulière! on trouva parmi ses papiers l'acte du parlement qui mettait sa tête à prix. Sur les conclusions de la commission, il fut envoyé à Copenhague.

Le roi Frédéric II, se trouvant alors dans le Jutland, y fut informé de l'arrivée du prisonnier par les ministres qui, en attendant de nouveaux ordres, l'avaient fait enfermer au château. En même temps, Bothwell lui écrivit une lettre en français, dans laquelle il prétendait ne s'être mis en route pour le Danemark qu'à l'instigation de la reine d'Ecosse et de ses principaux lords, dans le but d'y exposer au roi sa triste situation et d'implorer son secours, mais qu'une tempête, l'ayant jeté sur les côtes de Norvège, il y avait été arrêté et retenu captif deux mois et demi; sur quoi, il priait le roi de lui faire connaître son avis et sa résolution. Il signa cette lettre : *James, duc des Orcades*.

Si l'on remarque qu'à l'époque dont il s'agit (1567) et longtemps encore après, le Danemark ne cessa de revendiquer les îles Orcades et Shetland, non aliénées, mais à l'occasion du mariage de Jacques III avec la fille de Christian Ier livrées à l'Ecosse, en garantie de la dot de cette princesse (1469), on conçoit l'effet qu'une telle lettre produisit sur Frédéric II, et le prix qu'il dut attacher à un prisonnier de l'importance de celui qui était tombé entre ses mains. N'avait-il pas là un moyen d'exercer au profit de sa couronne une sérieuse influence sur les affaires d'Ecosse? Cette considération suffirait seule pour expliquer sa résistance opiniâtre aux demandes d'extradition dont il fut assailli par les gouvernements d'Ecosse et d'Angleterre; elle expliquerait aussi sa conduite à l'égard du comte de Bothwell.

Par une mesure prise le 28 décembre 1567, le roi lui assigna pour prison le château de Malmø en Scanie; mais, loin d'y être traité avec rigueur, il y était entretenu d'une manière conforme à son rang. En outre, il y avait la facilité de correspondre avec ses amis et ses parents d'Ecosse et d'Angleterre, et si l'on en croit un document récemment publié, il entretenait des relations suivies avec Marie Stuart elle-même, relations dans lesquelles s'agitaient des questions politiques de la plus haute importance et où figurait, entre autres, un projet de rétrocession au Danemark des îles Orcades et Shetland, en retour du secours qu'il aurait fourni. Les ministres danois favorisèrent activement ces relations en en protégeant le secret. Ceci se passait dans le temps où la cause de Marie Stuart n'était pas encore désespérée; Bothwell pouvait être regardé comme un instrument utile.

Mais, dès que cette cause sembla irrévocablement perdue, le sort de Bothwell changea tout à coup. Frédéric II se refroidit à son égard; un instant même, il se montra disposé à consentir à son extradition. Dans tous les cas, il l'enleva de la commodité prison de Malmø pour le transporter dans l'austère château de Dragsholm, aujourd'hui Adelsborg (16 juin 1573). Le chevalier Dautray, ministre de France à Copenhague, frappé de cette mesure, en fit part à la cour (28 juin) dans les termes suivants : « Le roi de Danemark avait jusqu'ici bien traité le comte de Bothwell; mais il l'a fait enfermer, il y a quelques jours, dans une étroite et misérable prison. » Une fois là, le roi chercha à l'oublier et à le faire oublier.

Bothwell demeura à Dragsholm jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 14 avril 1578. Cette dernière période de sa captivité a été l'occasion de bien des récits tenant plutôt de la légende que de l'histoire. On a raconté, par exemple, que, jeté dans une cave profonde, enchaîné à un anneau de fer fixé au mur, il était devenu fou. Plusieurs écrivains, ignorant son changement de prison, le font mourir à Malmø, entre 1575 et 1576, ajoutant qu'au moment de sa mort, il formula, en présence de témoins, une déclaration dans laquelle il s'accusa du meurtre de Darnley, nomma ses complices et innocentait complètement Marie Stuart. L'auteur d'un récent et remarquable ouvrage (*Marie Stuart et le comte de Bothwell*, par L. Wiesener, 1863), consacré à la justification de la reine d'Ecosse, attache une grande importance à cette déclaration, dont il cite la double analyse française et anglaise. Toutefois, son authenticité est loin, ce nous semble, d'être suffisamment établie. D'abord, on la date de Malmø et du moment de la mort de Bothwell dans ce château, entre 1575 et 1576; or Bothwell est mort au château de Dragsholm en 1578. Ensuite, parmi les témoins, il en est un, sinon plus, savoir Otto Braw ou Brahe, dont on doit récuser le témoignage. Otto Brahe étant mort le 9 mai 1571, c'est-à-dire quatre ans avant la déclaration à laquelle il aurait soi-disant assisté. La cause de Marie Stuart peut heureusement s'étayer d'arguments plus solides.

Bothwell fut inhumé, suivant l'usage observé alors pour les grands personnages, dans l'intérieur de l'église de Faarveile, voisine du château de Dragsholm. Il eût été peu équitable, en effet, de lui refuser après sa mort cette sorte d'honneur; car, bien que prisonnier d'Etat, Bothwell n'en était pas moins l'époux d'une reine encore vivante; d'ailleurs, sa captivité en Danemark n'avait été, en aucune façon, provoquée par la justice du pays. Le 31 mai 1858, à la demande de la légation anglaise à Copenhague, son tombeau fut ouvert; on y trouva un simple cercueil de sapin sans nom, sans inscription, avec un cadavre momifié, enseveli aristocratiquement, mais dans lequel il serait impossible de reconnaître celui du comte de Bothwell, si une tradition conservée de génération en génération parmi les habitants de Faarveile n'aidait à constater l'identité.

Bothwell, drame en cinq actes, en prose, par M. A. Empis, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 23 juin 1824. Les infortunes et la mort tragique de Marie Stuart ont fourni le sujet de bien des livres, de bien des pièces de théâtre. On dirait que cette malheureuse famille des Stuarts est pour nos auteurs ce qu'était pour les tragiques grecs la famille de Pélopes et d'Atreïde :

Race d'Agamemnon, qui ne finit jamais.

Le *Bothwell* de M. Empis, c'est encore Marie Stuart, à l'époque fatale où se rattache le premier anneau de ses malheurs; c'est Marie Stuart, entraînée par une cruelle fatalité à paraître la complice du meurtre de son second époux Darnley, et à lui donner pour successeur l'infâme qui, par la mort de son roi, s'est ouvert le chemin au lit et au trône de sa veuve. Le sujet est traité, à peu de chose près, selon les données de l'histoire, et l'analyse n'apprendrait rien que tout le monde ne sache. M. Empis n'a guère réussi, d'ailleurs, à faire qu'un drame médiocre, rempli de traits forcés, complètement dépourvu d'originalité, et, par suite, fort monotone.

BOTHYNE s. f. (bo-ti). Bot. Syn. de MÉLASTOME.

BOTHYNE s. m. (bo-ti-ne — du gr. *bothynos*, trou). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, voisin des scarabées, et comprenant deux espèces.

BOTHYNODÈRE s. m. (bo-ti-no-dè-re — du gr. *bothynos*, trou, *deré*, cou). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant une trentaine d'espèces, qui vivent presque toutes en Europe ou en Asie.

BOTICHE s. f. (bo-ti-che). Métrol. Sorte de grande bouteille en grès, de forme ronde, servant en Espagne et dans les colonies espagnoles pour conserver de l'huile, du vin, etc. Elle sert de mesure de capacité, et contient 29 litres 75 centilitres.

BOTIDOUX (LEDEIST DE), né vers 1750 en Bretagne, fut nommé député aux états généraux en 1789, et s'y montra partisan des idées révolutionnaires. Il servit ensuite, avec le grade de capitaine, dans l'armée du général

La Fayette, donna quelque temps après sa démission, et vint, après le 10 août, porter à la barre de l'Assemblée une dénonciation contre Latour-Maubourg. Bientôt il s'unit à ceux qui voulaient détruire la République, et devint, sous les ordres de Puisaye, l'agent du parti vendéen; lorsque ce parti fut vaincu, il fut longtemps obligé de se cacher sous divers déguisements. La Restauration le nomma messager de la chambre des pairs. Il a publié une traduction en vers des *Satires d'Horace* (1795), et traduit en prose les *Commentaires de César* (1809), et les *Lettres de Cicéron à Brutus* (1812).

BOTIN (André DE), historien et économiste suédois, né en 1724, mort en 1790. Il fut attaché d'abord à la haute cour de justice du royaume, puis il entra aux archives, où il se mit à étudier les documents relatifs à l'histoire du pays. En 1755, il publia la *Description des domaines et propriétés foncières de la Suède*, le meilleur ouvrage de ce genre qui ait paru jusqu'à présent, et qui attira sur l'auteur une attention méritée. Après avoir rempli les fonctions d'assesseur au Collège des antiquités, il fut nommé successivement conseiller des finances, membre de l'Académie des sciences, de l'Académie suédoise, et anobli. On a de Botin, outre l'ouvrage déjà cité : *Essai sur l'histoire de la nation suédoise jusqu'à Gustave Ier* (1757-1764); *Comparaison entre la valeur des monnaies et celle des marchandises en Suède à différentes époques*, la *Langue suédoise écrite et parlée*, etc. Toutes ces publications se font remarquer par l'exactitude, la sagacité, une exposition claire, un style soigné et souvent éloquent.

BOTKHARI s. m. (bott-ka-ri). Soldat de la garde impériale du Maroc, organisée en 1690 par Muley-Ismaël.

— **Encycl.** Le *botkhari* porte une chemise à larges manches et un caleçon très-étroit. Une ceinture de soie serre à la taille un cafetan rouge, sur lequel flotte un petit manteau blanc. Ses babouches sont en marocain rouge ou jaune. Il porte un bonnet rouge, surmonté d'une houppie bleue et serré par le turban. Enfin, comme les Arabes de l'Algérie, les *botkharis* se drapent dans de grands manteaux blancs. Le manteau rouge n'est porté que par les officiers. C'est à la tête de ces soldats que Sidi-Mohamed voulut combattre notre vaillante armée. On sait la défaite que le maréchal Bugeaud leur fit éprouver à Isly.

BOTNIAQUE adj. (bott-ni-a-ke). Géogr. Qui appartient à la Botnie : *Golfe BOTNIAQUE*, le golfe de Botnie.

BOTNIE (golfe de), formé de la partie septentrionale de la mer Baltique, entre la Russie à l'E., et la province suédoise de Nordland à l'O., au N. des îles d'Åland, entre 60° et 66° de lat. N.; 600 kil. de long. sur 190 de largeur moyenne. Ce golfe, couvert de glaces de novembre en mai, reçoit les rivières Tornéa et Umeå, et présente une navigation peu sûre.

BOTNIE ou **BOTHNIE**, ancienne province de la Suède, sur le golfe de Botnie, auquel elle a donné son nom; partagée, depuis 1809, en Botnie russe, à l'E. de la Tornéa et du golfe de Botnie, faisant partie du grand-duché de Finlande, et Botnie suédoise, formant les deux *län* ou départements du Nordland : Umeå ou Western-Botn, et Piteå ou Norr-Botn. Voyez les deux mots : PITEÅ et UMEÅ.

BOTOCOUDOS ou **BOTOCUDOS**, tribu sauvage du Brésil, branche détachée des Aimoris, dans les forêts vierges qui s'étendent parallèlement à la côte, entre le Rio-Prado et le Rio-Doce, sur les confins de la province de Minas-Geraes. Les Botocoudos sont de taille moyenne, mais bien faits, robustes et musculeux; ils ont le teint brun rougeâtre, les cheveux noirs, durs et lisses; ils vont ordinairement nus, se peignent le visage et le corps, et se percent les lèvres et les oreilles pour y introduire des disques de bois comme ornements. Leur nourriture ordinaire consiste dans le gibier qu'ils tuent en tirant de l'arc; ils manient cette arme très-habilement. Quelques-uns sont anthropophages.

Lorsque les orifices des lèvres et des oreilles s'élargissent avec l'âge, les disques appelés botoques (d'où vient le nom de Botocoudos) sont remplacés par des morceaux de bois d'une plus grande dimension. Alors la lèvre et les oreilles prennent des proportions incroyables; les hommes ne peuvent plus manger sans le botoque, qui prend la forme d'une spatule; sans cela, l'ouverture faite à la lèvre laisserait passer toute alimentation introduite dans la bouche. Les dents incisives inférieures tombent par le frottement continu du botoque, de manière que les Botocoudos traînent une vie insupportable, lorsqu'ils arrivent à un certain âge. Les femmes ne se percent les lèvres que très-rarement.

Les Botocoudos n'ont de chefs qu'en temps de guerre; ils vident leurs querelles entre eux en s'assommant à coups de bâton. C'est un peuple sans foi, mais hardi, qui s'est montré plus d'une fois redoutable aux Portugais. Un très-petit nombre de ces sauvages ont consenti jusqu'ici à se soumettre aux exigences de la civilisation, malgré les trois villages que l'empereur du Brésil a fait bâtir pour eux en 1824.

L'idiome botocoudo est très-différent du tupi, langue ordinaire des naturels de cette contrée. Les sons et les articulations sont peu

distincts, parce que la déformation de la lèvre inférieure gêne beaucoup la prononciation. On y remarque beaucoup d'onomatopées. La déclinaison n'a que deux cas, le nominatif et une autre forme répondant à tous les autres rapports. Le mot *rouhou* (plusieurs), placé après un substantif, marque la pluralité; l'adjectif suit toujours le substantif. La conjugaison, très-pauvre, ne paraît avoir que deux modes, l'infinitif et le participe.

BOTOZANY, ville des Principautés-Unies, dans la Moldavie, à 80 kilom. N.-O. de Jassy; 4,500 hab., Grecs, Arméniens et juifs; foires très-importantes; commerce de vins avec l'Allemagne.

BOTON s. m. (bo-ton). Ancienne forme du mot bouton.

BOTON (Pierre), poète et écrivain français du xve siècle. Il publia dans sa jeunesse cinq élégies, sous le titre de *Camille, ensemble les resveries et discours d'un amant désespéré* (1573). Il annonça, dans sa préface, qu'il ne composerait plus de vers, et il tint parole. Mais il publia ensuite, en prose : le *Triomphe de la liberté royale et la prise de Beaune* (1595); les *Trois visions de Childéric*; le *Discours de la vertu et de la fortune de la France* (1598). Cependant il a laissé en manuscrit un poème sur la Ligue, et une note placée en tête de ce poème nous apprend qu'il était président en l'élection de Mâcon.

BOTONER v. a. ou tr. (bo-to-né). Ancienne forme du mot boutonner.

BOTONTINUS AGER, nom latin de Bionto.

BOTOQUE s. f. (bo-to-ke). Morceau de métal, de bois, ou coquillage que les sauvages du Brésil portent dans les oreilles, dans les lèvres. Voy. BOTOCODOS.

BOTR s. m. (bo-tor). Bot. Genre de plantes d'Ambouine, voisin du genre dolie.

BOTOT (eau de). Eau balsamique inventée en 1755 par M.-S. Botot, et approuvée par l'Académie de médecine de Paris. C'est un excellent dentifrice dont on fait un grand usage, surtout à Paris, où cette eau est recherchée pour sa finesse et l'odeur parfumée qui s'en exhale. Elle est le produit de plantes, de végétaux, de racines et d'aromates qu'on soumet ensemble à une longue macération. Précieuse pour les soins de la bouche, l'eau de Botot paraît, en outre, jouir de certaines propriétés qui la font employer, sous forme de frictions, contre les affections névralgiques et rhumatismales; enfin, elle arrête rapidement les effets du scorbut sur les dents et les gencives. La véritable eau de Botot se vend dans des flacons dont l'étiquette doit rigoureusement porter le nom de son inventeur, avec la devise : *Cui fidas vide*.

BOTRES s. f. pl. (bo-tre). Techn. Forces dont on se sert pour donner la dernière tonce au droguet. On dit aussi BOTRES.

BOTROPHIS s. m. (bo-tro-fiss — du gr. *botrus*, grappe; *ophis*, serpent). Bot. Genre de plantes, de la famille des renonculacées, tribu des pœoniées, comprenant deux espèces, dont l'une, le botrophis à grappes, originaire de l'Amérique du Nord, est cultivée dans nos jardins d'agrément.

BOTRUSSE s. f. (bo-tru-se). Art culin. Sorte de viande épicée. Vieux mot.

BOTRYCÈRE s. m. (bo-tri-sère — du gr. *botrus*, grappe; *keras*, corne). Bot. Genre d'arbres, de la famille des anacardiées, comprenant une seule espèce, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

BOTRYCHION s. m. (bo-tri-ki-on — du gr. *botruchion*, petite grappe). Bot. Genre de plantes cryptogames, de la famille des fougères, comprenant environ quinze espèces, dont une, le botrychion lunaire, croît dans toute l'Europe.

BOTRYDINE s. f. (bo-tri-di-ne — du gr. *botrudion*, petite grappe). Bot. Genre de plantes cryptogames, de la famille des algues, comprenant une seule espèce, qui croît sur la terre humide, sur les mousses décomposées, etc.

BOTRYE s. f. (bo-tri — du gr. *botrus*, grappe). Bot. Syn. de CISSUS.

BOTRYLLACÉE, ÉE adj. (bo-tril-la-sé — rad. *botrylle*). Moll. Qui ressemble à un botrylle. On dit aussi BOTRYLLAIRE et BOTRYLLIDE.

— s. m. pl. Groupe de mollusques acéphales, de l'ordre des tuniciers, ayant pour type le genre botrylle.

BOTRYLLE s. m. (bo-tril-le — du gr. *botrus*, grappe). Moll. Genre de mollusques acéphales, de l'ordre des tuniciers, voisin des ascidies, et comprenant une quinzaine d'espèces, dont plusieurs sont communes sur nos côtes.

BOTRYLLIENS s. m. pl. (bo-tril-li-ain — rad. *botrylle*). Moll. Famille de botryllaires, ayant pour type le genre botrylle.

BOTRYLLOÏDE adj. (bo-tril-lo-i-de — da *botrylle*, et du gr. *eidos*, ressemblance). Moll. Qui ressemble à un botrylle.

— s. m. pl. Genre de mollusques tuniciers, formé aux dépens des botrylles, et comprenant les botrylles étoilées.

BOTRYOCARPE s. m. (bo-tri-o-kar-pe — du gr. *botrus*, grappe; *karpós*, fruit). Bot. Genre